

Les lettres d'actualité – Italie

Regards sur l'économie italienne

*La lettre économique et financière
26 janvier 2021*

SOMMAIRE

PRESIDENCE ITALIENNE DU G20

- *L'Italie assure la présidence du G20*
- *Le B20 a été lancé le 20 janvier 2021*

CONJONCTURE

- *Le parlement a approuvé un déficit supplémentaire de 32 Md€ en 2021*
- *Dans son bulletin de janvier, la Banque d'Italie anticipe une reprise de la croissance au printemps 2021 avec l'arrivée des premiers fonds UE*
- *La Rome Business School prévoit un effet expansif du PNRR plus modéré*
- *L'emploi s'affiche en légère amélioration en novembre 2020 (Istat)*
- *L'indice de production industrielle baisse de 1,4% en novembre*
- *Les ménages conservent un comportement attentiste*

QUESTIONS EUROPEENNES

- *Ouverture des consultations sur le plan de relance et de résilience*
- *Pour l'économiste J.P Fitoussi, « la crise politique pourrait retarder l'entrée en vigueur du Recovery Plan italien »*

SECTEUR FINANCIER

- *Evolution de la dette publique sur les 10 premiers mois 2020*
- *Les encours de prêts ont progressé de presque 2% entre janvier et octobre 2020*
- *La Caisse des Dépôts et des Prêts (Cdp) a épuisé l'intégralité des disponibilités de son 1er Panda Bond*
- *Monte Paschi di Siena : le Trésor finalise des mesures incitatives en faveur des candidats à la reprise*

POLITIQUE COMMERCIALE

- *De nouveaux instruments pour soutenir les exportations italiennes (bonification des intérêts)*

ACTUALITE ECONOMIQUE SECTORIELLE

- *2020 : record de baisse de la fréquentation touristique*
- *La consommation culturelle des ménages a diminué de moitié*
- *La Covid-19 donne un nouvel élan au télétravail*

LE TABLEAU DE BORD DE LA CONJONCTURE

Indicateurs macro					
	Valeur	Date valeur		Valeur	Date valeur
Estimation de croissance PIB	-9,00%	2020	Exportations (en g.a)	-10,80%	1er janv-31 nov.
Inflation IPCH (g.a.)	-0,30%	Déc. 2020	Importations (en g.a)	-13,7	1er janv-31 nov.
Inflation sous-jacente IPCH (g.a.)	0,60%	Déc. 2020	Emploi		
Production industrielle (g.a.)	-1,40%	Nov. 2020	Taux de chômage	8,90%	Nov. 2020
Production dans les constructions	-1,80%	Oct. 2020	Taux de chômage des jeunes (15-24 ans)	29,50%	Nov. 2020

Source : données ISTAT

PRESIDENCE ITALIENNE DU G20

L'Italie assure la présidence du G20

Depuis le 1^{er} décembre 2020, l'Italie assure la présidence du [G20](#) pour un an. Elle succède ainsi à l'Arabie Saoudite. Au cours de cette année 2021 qui doit être celle de la sortie de la pandémie avec l'arrivée des vaccins et la relance économique, son programme s'articule autour du triptyque des trois « P » : « People, Planet, Prosperity ». De nombreuses réunions ministérielles sont prévues avant le Sommet qui se tiendra à Rome les 30 et 31 octobre 2021. L'Italie prévoit également en marge du G20, un Sommet mondial de la santé qui se tiendra en mai 2021. Les priorités de l'Italie dans le domaine Finances sont au nombre de six : la santé comme bien public mondial (notamment l'accès universel au vaccin), favoriser la croissance et l'investissement (en s'appuyant notamment sur le l'innovation et le numérique), le système financier international et le financement de l'économie réelle ; le développement des pays les plus vulnérables, une fiscalité plus équitable et durable et un agenda vert ambitieux.

Le B20 a été lancé le 20 janvier 2021

Lancée le 21 janvier 2021, la présidence italienne du [B20](#) entend (i) aller plus loin que l'accord de Paris, notamment dans le cadre de la Cop26, (ii) enrayer les tendances protectionnistes adoptées pendant la crise, (iii) adopter des standards communs entre les Etats-Unis et l'Europe et (iv) relancer les organismes multilatéraux comme l'OMC.

La présidence a été confiée à Emma Marcegaglia (présidente-directrice générale de Marcegaglia Holding, ancienne présidente de Confindustria, Business Europe et ENI). 8 groupes de travail ont été institués : commerce et investissement ; efficacité énergétique et des approvisionnements ; intégrité et conformité ; emploi et éducation ; transformation numérique ; finance et infrastructures ; santé et sciences de la vie ; soutenabilité et crises mondiales. Entre février et juillet, chaque groupe de travail se réunira chaque mois pour définir le contenu de leur document de politique et les recommandations à envoyer au G20. Le sommet final du B20 se tiendra les 7 et 8 octobre, environ trois semaines avant le sommet des chefs d'État et de Gouvernement. La « déclaration finale » sera remise au président du conseil des ministres italien en sa qualité de Président du G20.

CONJONCTURE

Le parlement a approuvé un déficit supplémentaire de 32 Md€ en 2021

Le parlement a autorisé par un très large vote la demande gouvernementale d'un dépassement du déficit public jusqu'à 32 Md€ en 2021 (1,8% du PIB). Lors de l'audition parlementaire au cours de laquelle il a présenté le rapport du gouvernement, le ministre de l'économie et des finances, R. Gualtieri, a indiqué qu'en cas de pleine utilisation, le déficit public 2021 passera de -7% (PPB) à -8,8% en 2021, net d'une éventuelle révision de la croissance du PIB, qui est maintenue à +6% à ce stade. Ce chiffre sera actualisé dans le document économique et financier (DEF) d'avril prochain. Après avoir atteint un pic de 157% fin 2020, la dette publique devrait rester pratiquement inchangée en 2021, avant de redescendre dès 2022. Elle sera ramenée à son niveau pré-crise Covid sur une période de dix ans d'ici 2030.

Ce déficit permettra de poursuivre et de compléter les mesures de soutien prises pour les agents économiques et les secteurs les plus touchés par la crise, mais aussi d'assurer des ressources suffisantes pour les futures contraintes pesant sur la mobilité et l'activité économique d'ici le printemps. Parmi les mesures annoncées, figurent le prolongement du chômage partiel, des ressources additionnelles pour les régions et collectivités, le transport, la santé, les écoles et autres secteurs touchés (restaurants, bars, stations de ski, etc.).

Le ministre a indiqué que les dernières estimations sur l'évolution du PIB amène le gouvernement à confirmer l'estimation d'une baisse de la croissance de 9% en 2020. Par ailleurs, il estime le déficit 2020 entre 10,5% et 10,8%.

Dans son bulletin de janvier, la Banque d'Italie anticipe une reprise de la croissance au printemps 2021 avec l'arrivée des premiers fonds UE

La croissance du PIB au troisième trimestre 2020 a rebondi de +15,9% (après -5,4% et -13%). Selon la Banque d'Italie, avec un quatrième trimestre prévu en repli à -3,5%, la croissance devrait être de -9,2% en 2020 (en légère amélioration par rapport à sa prévision d'octobre de -9,5%). La contraction de la production industrielle devrait être contenue autour de -10% et le taux de chômage à 9,3%. La dette publique devrait croître pour atteindre 156% en 2020 (contre 158% prévu par le gouvernement). A fin novembre, la durée de vie résiduelle moyenne de la dette s'est légèrement allongée pour passer à 7,4 ans (contre 7,3 ans en novembre 2019). Grâce à la diminution des taux d'intérêt, la charge moyenne de la dette a baissé à 2,4% du PIB (contre 2,5% fin 2019).

L'arrivée des fonds européens au printemps 2021 devrait marquer le retour de la croissance des investissements (autour de 10%) « à un rythme soutenu, grâce aux mesures de soutien, avec une reprise importante des exportations » (9,8%). La reprise de la consommation serait « plus graduelle » (+3%), « avec une diminution partielle de la plus grande propension à épargner observée depuis le début de la pandémie », vers 10% du revenu national brut après 15% en 2020 et 8% en 2019. Le taux de chômage devrait être contenu à 10,5%, grâce au prolongement des mesures de soutien et l'interdiction de licencier jusqu'à fin mars.

La Banque d'Italie prévoit une croissance du PIB de +3,5% en 2021, selon un scénario de retour de l'épidémie sous contrôle au printemps et de fin de l'urgence sanitaire d'ici 2022 grâce à la vaccination. Elle prévoit ensuite une croissance de +3,8% en 2022 et +2,3% en 2023, année où l'Italie récupérerait son niveau de PIB pré-crise. Une utilisation rapide et efficace des fonds européens, associés à la loi de finances 2021, permettrait de maximiser leur effet de levier sur la croissance (+2,5 points de pourcentage PIB sur 2021-2023).

La Rome Business School prévoit un effet expansif du PNRR plus modéré

La Rome Business School estime que l'impact du plan sur la croissance en 2022 serait de +0,4 point de pourcentage (contre +0,7 pp pour le gouvernement) et de 0,8 pp en 2023 (contre +1,5 pp). Une troisième vague épidémique pourrait coûter plus de 3 points de PIB en 2021, et décaler la reprise en 2022. Dans l'attente de l'arrivée des fonds européens, la relance reposera sur le programme « Industrie 4.0 » et le soutien aux investissements publics et privés. Valerio Mancini, directeur du centre de recherches de la Rome Business School, estime que la dette publique italienne pourrait

dépasser les 160% en 2021 et accroître les écarts territoriaux. Elle passerait sous le seuil des 140% d'ici 2025, grâce aux effets de la relance.

L'emploi s'affiche en légère amélioration en novembre 2020 (Istat)

Selon l'Istat, après la stabilité observée au mois d'octobre, le nombre des actifs occupés redémarre pour atteindre 22,9 millions (+63 000, soit +0,3%). La reprise concerne les hommes (+42 000) et les femmes (+21 000), toutes les catégories et classes d'âge, à l'exception des jeunes de 25-34 ans et des salariés à temps partiel. Le taux d'emploi s'établit à 58,3% (+0,2 pp, mais contre 59% en 2019). En glissement annuel, le nombre d'actifs occupés reste néanmoins de 1,7% inférieur (- 390 000 unités).

Le taux de chômage, contraint par l'interdiction des licenciements, s'établit à 8,9% (-0,6 point) et à 29,5% pour les jeunes de moins de 25 ans (-0,4 point).

La part des inactifs de 15 à 64 ans dans la population augmente à 35,8% (+0,2 pp). Le nombre d'inactifs augmente de 0,5% ; (+73 000 unités) chez les femmes, les hommes, les 25-49 ans et les plus de 65 ans ; il baisse en revanche dans la tranche des 15-24 ans et les 50-64 ans. Néanmoins par rapport à son niveau pré-crise de février 2020, les taux d'emploi et de chômage demeurent inférieurs de respectivement 300 000 unités et 170 000 unités et l'inactivité augmente de près de 340 000 unités.

En novembre, le nombre d'heures hebdomadaires effectivement travaillées par tête – égal à 33,4 heures – est de 2,5 heures inférieur à son niveau de novembre 2019.

L'indice de production industrielle baisse de 1,4% en novembre

Selon l'Istat, l'indice italien de la [production industrielle](#) a reculé de 1,4%, à la suite de la baisse de l'activité observée dans plusieurs segments de l'activité. Le repli a été de 4% pour les biens de consommation, de 3,6% pour l'énergie et de 0,6% pour les biens d'équipement. Pour les biens intermédiaires, l'indice est en hausse de 0,2%. Sur les 11 premiers mois de 2020, l'indice corrigé des variations confirme une nette baisse de l'activité de 12,1%.

Les ménages conservent un comportement attentiste

Les [ventes au détail](#) ont baissé de 7,4% en novembre (par rapport à octobre) selon l'Istat. La baisse affecte les biens non alimentaires (-13,5%), tandis que les ventes de biens alimentaires se maintiennent (+1%). Sur les onze premiers mois, les ventes ont diminué de 6,4% en glissement annuel, la baisse des biens non alimentaires atteint 12,5%, tandis que les biens alimentaires progressent de 1,7%. Les ventes à distance s'accroissent : les dépenses de e-commerce progressent de 50,2% (à un rythme supérieur à celui enregistré sur les onze mois de 34,8%). Au troisième trimestre, les dépenses des ménages restent encore inférieures à celles enregistrées au premier trimestre ; le revenu disponible brut progresse de 6,3% et le pouvoir d'achat de 6,6 ; la propension à l'épargne s'est maintenue à 14,6% (mais de 19% au second trimestre, et de 8,1% en moyenne en 2019).

QUESTIONS EUROPEENNES

Ouverture des consultations sur le plan de relance et de résilience

Le Conseil des ministres du 12 février a approuvé le plan #NEXTGENERATIONITALIA qui prévoit des projets pour un montant de 223,9 Md€. En comparaison avec les versions antérieures, le plan a été amélioré, notamment pour la santé, l'inclusion sociale, l'éducation et la recherche. Premier bénéficiaire du programme NGEU (209 Md€), le plan italien représente une opportunité historique pour transformer l'économie. Il prévoit 6 missions : i) digitalisation, innovation, compétitivité et culture (46,3 Md€) ; ii) révolution verte et transition écologique (69,8 Md€) ; iii) infrastructures pour une mobilité durable (32 Md€) ; iv) éducation et recherche (28,5 Md€) ; v) inclusion et cohésion (27,6 Md€) ; vi) santé (19,7 Md€). Trois axes sont transversaux : égalité hommes-femmes, soutien aux jeunes et lutte contre les écarts Nord/Sud.

Le plan donne la priorité à la transition verte et au digital (comme le demande par la Commission). Il est accompagné de réformes structurelles (relance des investissements publics, réforme de l'administration, de la recherche et développement, réforme fiscale, réforme de la justice et réforme du travail), dont certaines, notamment la débureaucratization, sont essentielles au succès du plan. La manière dont l'Italie prévoit d'assurer le pilotage et le suivi du plan (la gouvernance) fera l'objet d'une présentation ultérieure au parlement.

Le plan a été présenté par le ministre de l'économie et des finances à l'Eurogroupe. Le Commissaire P. Gentiloni a salué les avancées. Le commissaire aux affaires économiques estime que le plan est globalement convergent, mais qu'il doit être renforcé dans les réformes, le calendrier et les objectifs. Le gouvernement a entamé les réunions de consultation avec les partenaires sociaux (syndicats, patronat) et les collectivités territoriales pour recueillir leurs observations et favoriser l'appropriation du plan.

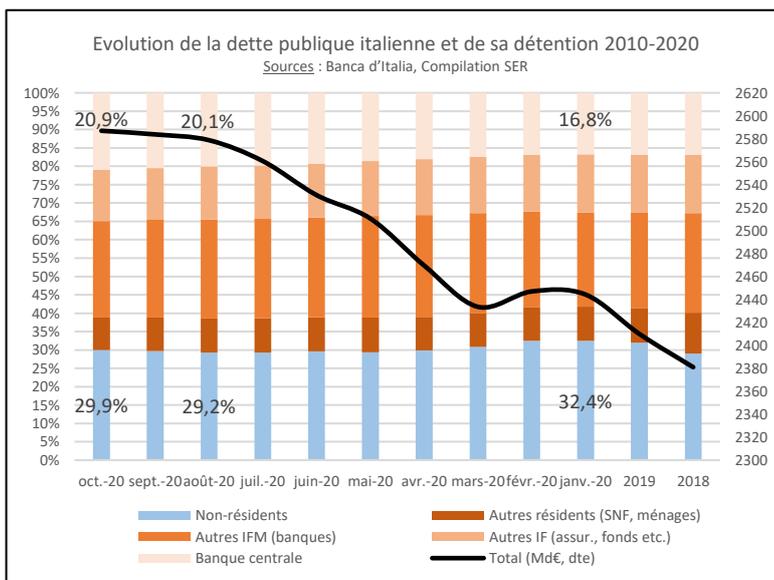
Pour l'économiste J.P Fitoussi, « la crise politique pourrait retarder l'entrée en vigueur du Recovery Plan italien »

JP Fitoussi, professeur d'économie internationale à la LUISS estime qu'une crise politique n'est jamais une bonne nouvelle, ni pour l'Italie, ni pour l'Union européenne. Elle pourrait retarder la mise en œuvre du plan de relance. Il estime que la santé a besoin d'investissements et que le recours au MES permettrait de libérer des ressources pour d'autres priorités urgentes.

JP Fitoussi regrette le retard et l'absence de gouvernance dans le projet de PNRR italien. Selon lui, aucun plan n'est parfait (pas même celui de la France) et l'emprunt européen enregistre un retard, l'arrivée des fonds européens étant prévue à l'été (soit environ un an et demi après le début de la crise Covid). Si le programme NGEU est un outil important, il n'est suffisant pour résoudre la crise quand on le compare au plan américain.

QUESTIONS FINANCIERES

Evolution de la dette publique sur les 10 premiers mois 2020

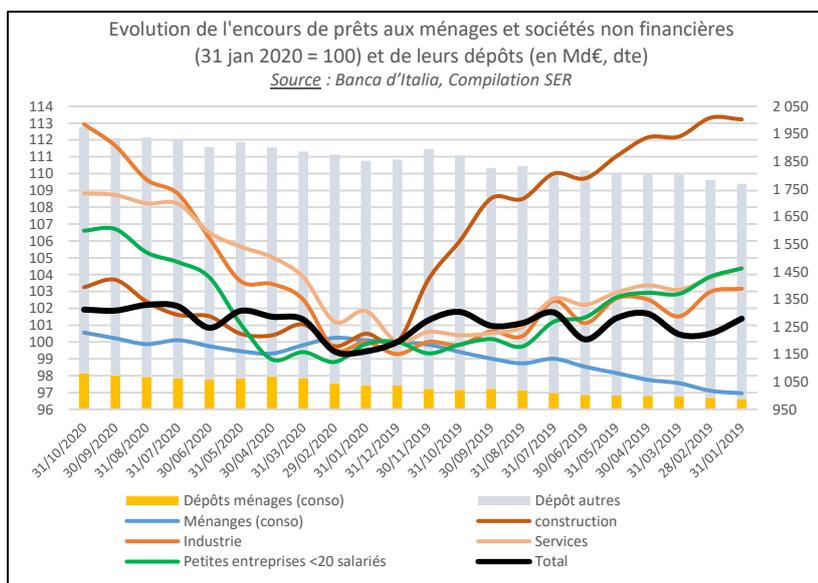


Sur les 10 premiers mois de l'année, le stock de la dette publique brute a augmenté de 177 Md€ (+7,3%). A fin octobre 2020, le stock est composé à 84,3 % (+1pp depuis fin 2019) de titres obligataires émis quasi-exclusivement par les administrations centrales (96,7%, +0,2pp). La progression, consécutive au financement des dispositifs de réponse à la crise Covid pour soutenir des ménages, les travailleurs, les infrastructures de santé et les entreprises, est principalement imputable aux acquisitions de la Banca d'Italia au titre des programmes de rachats d'actifs de l'Eurosystem, dont le stock a progressé d'un tiers (+33,2%) pour atteindre 540Md€ et représenter

20,9% du stock (+4,1pp). Y ont également contribué les établissements bancaires (+9%) avec un stock stabilité à 681 Md€ fin octobre, après des acquisitions significatives au début de la crise (+fév.-mai 68 Md€, 695 Md€ en mai) qui compenser les ventes des non-résidents (-55,4 Md€ entre fév. et mai). Si les acquisitions de ces derniers ont repris depuis juin (+26Md€), le stock des non-résidents fin octobre n'avait pas retrouvé le niveau pré-crise (-3%), et représente 29,9% du total (-2,5pp par rapport à fin janvier).

Les encours de prêts ont progressé de presque 2% entre janvier et octobre 2020

Mettant un terme à la tendance baissière observée en 2019 qui attestait de la rigidification des conditions d'accès aux financements pour les entreprises, le volume d'encours de prêts a progressé de 1,93% (+32,4 Md€) sur les 10 premiers mois de l'année 2020 pour atteindre 1 716 Md€ (après un pic à 1 720 Md€ en août). Cette progression s'explique principalement par une augmentation des nouveaux prêts de 51,1 Md€ (contre -26,3 Md€ sur la même période en 2019), soutenue par le déploiement massif de garanties publiques (150 Md€ début janvier 2021) qui impactent positivement les coûts de financement (taux d'intérêts). Contribuent également à cette progression du stock de créances bancaires les dispositifs de moratoires accordés à 2,58 millions de prêts pour un total de 283 Md€, ainsi que les liquidités importantes dont dispose le secteur grâce aux injections de la BCE



(TLTRO-III en juin et sept. 2020) et une progression des dépôts sur la période de 118,5 Md€ (+6,4%, +1,1 pp en g.a).

Dans le détail, la progression est portée par les encours des sociétés non financières (+9,2%, +59,7 Md€ contre -25,3 Md€ en 2019). Ils sont tirés par les prêts en faveur des secteurs de l'industrie (+13%, +26,3 Md€) et les services (+8,8%, 30,7 Md€). Pour la première fois depuis 10 ans, l'encours de prêts accordés au secteur de la construction a aussi enregistré une progression (+3,3%, +2 Md€). Malgré certaines difficultés d'accès observées en

début de crise, les petites entreprises (de moins de 20 salariés) ont pu profiter de ces conditions favorables (+6,6%, +7,7 Md€). Dans les ménage, le repli des crédits à la consommation depuis 12 mois (-0,4%) est atténué par la progression de prêts immobiliers (+2,2%) portant leur encours de crédits à 535,3 Md€ (+0,6% sur jan-oct. 2020).

La Caisse des Dépôts et des Prêts (Cdp) a épuisé l'intégralité des disponibilités de son 1^{er} Panda Bond

Après l'autorisation de la People Bank of China, la Cdp a émis sur le marché chinois à l'été 2019 des obligations (d'une maturité de 3 ans, à taux fixe) libellées en renminbi pour un montant total de 1 Md ¥ (130 M€) qui ont été réservées aux investisseurs institutionnels actifs sur le China Interbank Bond Market. Les fonds levés sont destinés à soutenir l'internationalisation du système productif national en assurant le financement du développement d'entreprises italiennes déjà actives en Chine ou celles désireuses d'entrer sur ce marché. 92 M€ de ces financements de moyen-long terme ont été accordés à un groupe de 6 entreprises (sidérurgie, équipementiers automobiles) pour des montants entre 5 et 50 M€, qui ont été distribués soit par les banques (aux PME non éligibles aux financements directs de Cdp), et directement par la Cdp. La Cdp n'exclut pas « une possible » émission d'un nouveau Panda Bond dont le maximum d'émission a été fixé en 2019 à 5 Md ¥ (650M€).

Monte Paschi di Siena : le Trésor finalise des mesures incitatives en faveur des candidats à la reprise

En sus d'une recapitalisation (2-2,5 Md€) dont le montant définitif et le niveau d'engagement de l'Etat (1,5 Md€ déjà provisionnés) doivent être soumis d'ici le 31 janvier 2021 à la BCE (*capital plan*), le ministère de l'économie et des finances envisagerait la cession, après celle effectuée fin 2020 d'environ 7,5 Md€, d'un nouveau portefeuille de NPL à la société publique AMCO (3 à 6 Md€). Pour faciliter toute opération de fusion, le gouvernement a prévu en loi de finances un dispositif d'incitation fiscale permettant de convertir en crédit d'impôt une partie du stock de 3,7 Md€ des actifs d'impôts différés de MPS (bonus estimé à 2,5-3 Md€). Le Trésor travaillerait aussi à un « *instrument complexe* » de couverture publique des risques juridiques estimés à 10 Md€, qui pourraient être transférés à une autre société publique (AMCO ou FINTECNA¹). MPS a ouvert des négociations depuis fin 2020 avec la « Fondation MPS » (ex-actionnaire majoritaire de la banque, réduit aujourd'hui à 0,003%) pour résoudre à l'amiable les différends juridiques relatifs aux augmentations de capital réalisées entre 2008 et 2011 (3,8 Md€) par une transaction (500-700M€) prévoyant la cession d'actifs ou de titres MPS. La finalisation de ce « paquet » est conditionnée aux autorisations de la BCE (recapitalisation) et la Commission (DG Comp).

¹ Fintecna est une société par actions entièrement détenue par la Caisse des dépôts et des prêts (Cdp SpA). Créée en 1993 pour restructurer et privatiser les entreprises détenues par les grandes holdings publiques (dont IRI), elle assure désormais la gestion des participations de l'Etat dans les entreprises et/ ou assurant leur liquidation (gestion des contentieux, démembrements, etc.).

POLITIQUE COMMERCIALE**De nouveaux instruments pour soutenir les exportations italiennes (bonification des intérêts)**

La SIMEST, qui octroie les crédits aux entreprises exportatrices qui ont un siège en Italie, accorde la bonification des intérêts à deux nouveaux types d'opérations : le **leasing à l'exportation** et les **lettres de crédit export**. Ces aides vont réduire le taux d'intérêt des prêts consentis par les organismes financiers. Les bénéficiaires sont (1) les sociétés italiennes qui donnent en leasing à moyen long terme des biens d'équipement et les services y afférents ainsi que les sociétés de leasing italiennes qui acquièrent des biens et services auprès de producteurs italiens pour les concéder en leasing à des opérateurs étrangers et (2) les entreprises italiennes qui demandent le paiement de leurs commandes étrangères par une lettre de crédit émise par une banque étrangère et financée à moyen long terme par une banque italienne. Cet instrument était déjà utilisé pour les crédits fournisseur et acheteur.

ACTUALITE ECONOMIQUE SECTORIELLE**2020 : record de baisse de la fréquentation touristique**

En 2020, suite à la pandémie, les flux touristiques ont enregistré un effondrement sans précédent. Sur les dix premiers mois 2020, la [balance touristique](#) a affiché un solde de 7,6 Md€ contre 16,3 Md€ à la même période de 2019. Les recettes des étrangers en Italie (1,2 Md€) se sont contractées de 70,4%, tandis que les dépenses des italiens à l'étranger (572 M€) ont baissé de 75,5%. Selon l'[ISTAT](#), au cours des premiers neuf mois 2020, le nombre de nuitées dans les structures d'hébergement (en ligne avec la moyenne européenne) s'établit à -50,9%, soit la perte de 192 millions de nuitées par rapport à la même période de 2019. En particulier, les grandes villes d'art enregistrent la contraction la plus importante (-73,2%) suivies par les communes à vocation culturelle, artistique et paysagère (-54,9%) et ceux à vocation maritime (-51,8%). En revanche, les communes des zones de montagne enregistreraient une diminution inférieure à la moyenne nationale (-29,3%). L'effondrement des nuitées est généré principalement par la baisse des nuitées étrangères qui s'élèvent à -68,6% (contre 190 millions de nuitées en 2019).

L'Institut national des recherches touristiques (ISNART) estime la perte du chiffre d'affaires du secteur touristique à 53 Md€ en 2020 et à 7,9 Md€ au 1^{er} trimestre 2021. Malgré la reprise partielle du tourisme en août 2020, le secteur de l'hôtellerie aurait enregistré en 2020 une perte de 57%, soit 14 Md€ de moins par rapport à 2019. 70% des structures hôtelières dans les villes d'art et 20% dans les localités en bord de mer et en montagne n'auraient pas rouvert depuis mars 2020.

La consommation culturelle des ménages a diminué de moitié

En 2020, la consommation culturelle mensuelle des ménages a enregistré une chute moyenne d'environ 60 euros, contre 113 euros en 2019, soit une baisse de -47% selon l'[Observatoire de Confcommercio](#). Les mesures restrictives gouvernementales ont généré notamment l'effondrement des spectacles vivants dont les théâtres ont enregistré la contraction la plus importante (-90% de la consommation), suivis par les concerts de musique vivante (-89%), les festivals culturels (-86%), les cinémas (-84%) et les musées et expositions (-62%). En revanche, la consommation des livres a augmenté de 9% (plus d'un italien sur trois liserait tant le format papier que celui numérique) et celle des quotidiens de 12% (un lecteur sur deux préférerait le numérique payant au papier).

La forme traditionnelle (en présentiel) de la consommation culturelle a laissé la place au numérique avec la visualisation gratuite de spectacles en direct (opéras, ballets et musique classique) sur le Web ou à la télévision. Par ailleurs, les abonnements aux services culturels payants seraient en baisse à l'exception des plateformes de streaming payantes (+37%). Compte tenu de la poursuite des restrictions ; cette tendance semble se confirmer également pour le 1^{er} semestre 2021.

La Covid-19 donne un nouvel élan au télétravail

La nécessité de maintenir la distanciation sociale et de limiter la mobilité durant le *lockdown* a conduit à un recours massif au travail à distance dans la plupart des activités productives. Au deuxième trimestre 2020, 33% des [agents publics](#) ont affirmé avoir télétravaillé au moins une fois par semaine contre 2,4% à la même période 2019. Cette hausse concerne tous les administrations. L'éducation a

enregistré le recours le plus élevé au télétravail (+59%), alors que la santé (les Ephad notamment) se situe au dernier rang (+6%) bien qu'en augmentation. Dans le [secteur privé](#), le nombre d'entreprises en télétravail en 2020 a bondi de +82,3% par rapport à 2019. Celles qui y ont recouru sont également les plus dynamiques et innovantes avec des dirigeants jeunes et orientés vers le suivi des performances. La part des entreprises qui ont majoritairement utilisé le télétravail (pour plus de 50% de leurs effectifs) est passée de 1,9% à 13,1% du total en 2020.

Le Service économique régional de Rome publie également une lettre d'information sur l'industrie et le développement durable: « **Sostenibile** ». Elle est consultable en suivant [ce lien](#).

Copyright

Photo en première page : © Editions internationales du Patrimoine
Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du service économique régional (adresser les demandes à rome@dgtresor.gouv.fr). ©

Clause de non-responsabilité

Le service économique régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Auteur : SER de Rome
Ambassade de France en Italie - Service économique régional - © DGTRESOR.
Responsable de la publication : Frédéric Kaplan

Adresse : Piazza Farnese 48
ROME 00186
ITALIE

Redigé par : Marie-Céline Favier, Benoît Lemonnier,
Capucine Louis et Federica Mercanti
Coordonnée par : Federica Mercanti
Revue par : Laura Torrebruno

TRÉSOR
DIRECTION GÉNÉRALE

et

Service économique
régional